

Colloque Villes, Parentalité et Santé

3ème table ronde – Parentalité, Santé, politiques locales

Ville de Montpellier

- **Quel regard portez-vous sur la parentalité et la santé, comment percevez-vous le lien entre ces deux notions et l'intégrez-vous dans votre politique**

De par son histoire, la Ville de Montpellier est particulièrement investie dans le domaine de la santé, telle qu'elle est définie par l'OMS : « un état complet de bien être ».

La parentalité consiste à promouvoir le bien-être des enfants, des parents et la relation parents-enfants ; le lien entre parentalité et santé est donc indéniable.

Ces deux notions sont donc pleinement intégrées dans la politique de la Ville de Montpellier, tant au niveau de l'élaboration du diagnostic municipal de santé qu'au niveau de la mise en place du Programme de Réussite Educative.

En effet, le diagnostic municipal de santé recense l'ensemble des démarches de santé réalisées par les différents services municipaux. Il a permis de mettre en évidence des actions transversales œuvrant pour des comportements favorables à la santé des enfants et des parents :

- le service communal d'Hygiène et Santé via la Maison de la Prévention Santé (espace municipal dédié à la prévention et à la promotion de la santé pour tous les montpelliérains)
- le service des sports dont le projet pédagogique insiste sur l'importance du sport pour tous
- le service des restaurants scolaires qui promeut les habitudes alimentaires du Programme National Nutrition Santé
- le service enfance dont le projet pédagogique vise au développement global de l'enfant
- etc

Par ailleurs, la Ville de Montpellier a décidé de se doter d'un projet éducatif local qui entend notamment intégrer les familles dans la démarche. Ce projet fut soumis dès la rentrée 2010 à la concertation dans les 7 grands quartiers de la Ville avec l'ensemble des acteurs éducatifs (cf. documents ci-joints). A l'occasion de ces réunions, le manque d'accessibilité de l'information a été largement évoqué. Il s'agit ici essentiellement de la communication en direction des familles sur l'offre éducative. Des supports existent mais circulent peu dans les familles, les lieux de diffusion étant peu appropriés et l'information peu ou pas accompagnée. La création d'espaces d'échanges et d'informations fut abordée comme une priorité, les crèches et les écoles primaires étant souvent citées pour être un lieu privilégié de diffusion de l'information : une information claire et adaptée, accompagnée par des professionnels. Afin d'offrir des ressources simples et efficaces permettant aux parents de s'identifier et de s'orienter dans l'offre proposée sur le territoire montpelliérain, la Ville s'est engagée dans la refonte de son site internet et parallèlement à la création d'un outil dématérialisé, dans la mise en place d'un outil de proximité, accessible à tous : le coin malin.

- **Quels sont les enjeux relatifs à cette politique**

L'exemple du « Café des parents » qui a lieu chaque mois à la Maison de la Prévention Santé, illustre les objectifs de cette politique volontariste :

- Enrichir les compétences parentales par l'échange d'expériences et savoir-faire.
- Orienter les familles vers les structures repérées compétentes en matière de gestion des problèmes liés à la parentalité.
- Développer un partenariat avec les acteurs locaux institutionnels et associatifs pour valoriser la place de la famille, enrichir les pratiques et bénéficier d'un soutien adapté aux situations particulières.

- **Les temps fort et grands projets de cette politique (illustration avec des exemples de structures ou d'actions)**

Depuis 2009, l'école des parents et des éducateurs anime avec l'appui de partenaires et d'un intervenant spécialiste de la thématique choisie, une rencontre mensuelle autour d'un café. Des supports de communication et d'informations ont été créés, un espace « coin des enfants » aménagé afin que les parents puissent participer aux échanges en toute tranquillité, café, thé et jus de fruits étant offerts par la ville. La salle de rencontre est spécialement aménagée pour favoriser la convivialité des échanges.

Depuis leur création, les cafés des parents ont évolué et ont adopté les thèmes mensuels de la maison de la prévention santé (Cf. Programmation 2012 et images ci jointes)

Cette année, le thème de la parentalité a pu être développé au sein de la maison de la Prévention Santé, avec un cycle de rencontres spécifique au dernier trimestre (Cf communiqué de presse ci-joint)

- **Les perspectives**

Externalisation des cafés des parents dans les maisons pour tous de la ville

Le succès des cafés des parents, organisés en centre ville, amène la perspective d'une délocalisation de ces rencontres dans les quartiers prioritaires de la ville. Les problématiques repérées par les différents services de la ville pourraient permettre d'apporter une réponse ciblée

Mise en place d'un outil de proximité, accessible à tous : le coin malin

L'objectif principal du « coin malin » est de transmettre l'information sur l'ensemble de l'offre d'activité qui existe sur le temps de loisirs - temps péri et extrascolaires – à l'échelle d'un territoire, pour les enfants et les jeunes (de 0 à 16 ans) ainsi que pour leur famille. La multiplication des outils rend diffuse l'information donnée aux familles. Par expérience, l'accompagnement de l'information par une personne relais, qui dispose d'une relation privilégiée avec le public cible, reste le plus sûr moyen de transmettre l'information la plus complète. C'est pourquoi le projet « coin malin » implique l'installation d'un espace animé par une personne capable de répondre aux questions suivantes : quelles sont les activités proposées, où, quand, pour quel public, par quel opérateur et comment s'y inscrire. Il ressort des consultations faites auprès des acteurs éducatifs que le lieu idéal et fédérateur pour la mise en place reste l'école. Les animateurs, responsable des temps périscolaires, amenés à suivre les enfants sur l'ensemble de la journée semblent être naturellement les plus à même de mener ce projet. L'ensemble de la Ville est concernée à terme par cet outil. Sa mise en place se fera dans un premier temps à la rentrée scolaire 2012/2013 dans le quartier Mosson et le secteur Gély/Figuerolles/Gambetta.